

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



MOT DE LA MAIRESSE



Audrey Boisjoly Mairesse

Chers Féliciens, chères Féliciennes,

Au cours des derniers mois, le conseil municipal, la direction générale ainsi que les directeurs de chacun des services ont travaillé avec rigueur afin de mettre en place un budget 2018 réaliste et répondant à vos besoins.

Ainsi, en 2018, la taxe foncière connaîtra une augmentation de 0,04\$ par 100 dollars d'évaluation et le tarif pour le ramassage des matières résiduelles augmentera de 10\$. En ce qui a trait aux tarifs du réseau d'aqueduc et d'égout, les tarifs demeureront inchangés. Sachez que ces taux demeurent très concurrentiels en comparaison avec d'autres municipalités québécoises de taille similaire.

Outre les augmentations du coût de la vie, cette situation s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, dans les dernières années, un investissement dans les infrastructures routières et dans les immeubles municipaux a été entrepris afin de répondre aux besoins des citoyens. Aussi, suite à l'adoption du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Matawinie, le Service d'urbanisme mandatera une firme-conseil afin de se conformer à la réglementation. En plus de l'augmentation du coût du contrat de déneigement, le Service des travaux publics devra former ses employés pour entretenir la nouvelle station d'épuration des eaux usées.

À cet effet, je vous invite à prendre connaissance du budget, plus en détails, dans les pages suivantes et sur le site Web de la Municipalité.

En terminant, je tiens à vous informer que nous avons un tout nouveau site Web, totalement remanié. Cet outil de communication présente, par une navigation conviviale, les principales informations concernant les services et activités offerts par la Municipalité. Je vous invite cordialement à aller le visiter au www.st-felix-de-valois.com.



Conseil municipal

Audrey Boisjoly
Mairesse

Maryse Gouger Conseillère, district nº 1

Gyslain LoyerConseiller, district n° 2

Denis Renaud Conseiller, district nº 3 **Pierre Lépicier** Conseiller, district nº 4

Sylvain TrudelConseiller, district n° 5

Luc Ducharme Conseiller, district nº 6

Prochaines séances du conseil Le 9 avril 2018 à 20 h Le 14 mai 2018 à 20 h Site Web:
st-felix-de-valois.com
Page Facebook:
Municipalité
de Saint-Félix

Mairie

Coordonnées

600, chemin de Joliette Saint-Félix-de-Valois (QC) JOK 2M0 Téléphone: 450 889-5589

Horaire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Jeudi: 10 h à 12 h et 13 h à 16 h

Prochaine parution du bulletin Le Félicien: juin 2018



Un budget de 7,8 M\$

Le budget 2018 de la Municipalité prévoit des revenus et des dépenses de 7,8 millions de dollars.

Revenus

Résidentiel seulement	2017	2018
Taux de la taxe foncière	0,590\$/100\$	0,630\$/100\$
Sureté du Québec	0,128\$/100\$	0,129\$/100\$
TAXES (foncière, police, compensations, sectorielles)	5 930 432	6 709 168
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	145 100	146 400
REVENUS SOURCES LOCALES	609 560	703 400
TRANSFERTS	270 913	265 958
TOTAL REVENUS	6 956 005\$	7 824 926\$

Dépenses

	2017	2018
ADMINISTRATION	1 193 587	1 026 981
SÉCURITÉ PUBLIQUE – POLICES	799 511	860 855
SÉCURITÉ PUBLIQUE – INCENDIE & CIVILE	595 986	643 059
SÉCURITÉ PUBLIQUE – CONTRÔLE CANIN	20 000	25 000
TRANSPORT	1 550 270	1 620 417
HYGIENE DU MILIEU	1 196 897	1 236 734
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Office municipal d'habitation)	5 000	4 000
URBANISME & DÉVELOPPEMENT	389 442	476 086
COMMUNICATION, LOISIRS & CULTURE	782 928	904 441
FRAIS DE FINANCEMENT	182 406	283 952
REMBOURSEMENT CAPITAL	516 900	721 000
TRANSFERT ACTIVITÉS D'INVEST. (IMMO.)	_	20 000
	7 232 927	7 822 525
AFFECTATIONS & RÉSERVES		
RÉSERVE DROIT SUR LES SABLIÈRES	35 000	25 000
FONDS RÉSERVÉS POUR SITES CONTAMINÉS	20 000	20 000
FONDS RÉSERVÉS POUR BACS	(20 000)	(20 000)
SURPLUS ACCUMULÉ	(311 922)	
SURPLUS ACCUMULÉ AQUEDUC AFFECTÉ		(22 599)
TOTAL	6 956 005	7 824 926

Programme triennal des dépenses en immobilisation

					FINANCEMENT		
Projets	2018	2019	2020	TOTAL	F.A.G.	EMPRUNT	SUBVENTION
CAMIONS (pick up)	45 000	45 000		90 000	90 000		
CAMION ÉCHELLE		995 000		995 000		995 000	
CASERNE		3 500 000		3 500 000		1 750 000	1 750 000
INFRASTRUCTURES DE RUES				_			
• RÉPARATION PONCEAUX (1er Ramsay et 2e Castle Hill)	135 000			135 000		135 000	
• RÉGULATEUR (rg Frédéric et ch. Ligne Frédéric)	65 000			65 000		65 000	
• RG FRÉDÉRIC (aqueduc et pavage)		530 000		530 000		530 000	
* RUE DES ORMES (aqueduc)		225 000		225 000		225 000	
* RG SAINT-MARTIN			930 000	930 000		930 000	
* CHEMIN JOLIETTE ET BARRETTE (TECQ)	3 500 000			3 500 000		1 600 000	1 900 000
AVE DU PARC, ÉGLISE, AUBIN, DUFRESNE ET BARRETTE	3 200 000			3 200 000		2 300 000	900 000
* RUE SUZANNE	535 000			535 000		535 000	
* BOUL. HENRI-LCHEVRETTE (prolongement)		1 350 000		1 350 000		1 350 000	
COMPTEURS D'EAU (institutions, commerces et industries)	25 000			25 000	25 000		
RÉHABILITATION DES PUITS EXISTANTS	25 000			25 000	25 000		
RECHERCHE EN EAU, FORAGE ET AMÉNAGEMENT		120 000	180 000	300 000		300 000	
STATION D'ÉPURATION	4 600 000			4 600 000		2 300 000	2 300 000
HALTE DESJARDINS	20 000			20 000	20 000		
CENTRE RÉCRÉATIF		3 500 000		3 500 000		1 750 000	1 750 000
TOTAUX	12 150 000	10 265 000	1 110 000	23 525 000	160 000	14 765 000	8 600 000

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

228 interventions d'urgence en 2017

CODES D'APPELS	%
Administration	2,19 %
Urgence municipale	0%
Alarme incendie	13,15 %
Alarme de monoxyde de carbone	0,43 %
Feu de véhicule (automobile, camion, moto)	1,75 %
Assistance	11,84%
Feu de cheminée	1,31 %
Feu de commerce	1,31 %
Intervention pour des matières dangereuses	0,43 %
Vérification pour des odeurs de fumée	7,45 %
Feu de rebuts (poubelle, conteneur)	0%
Feu d'installation électrique	4,38 %
Feu de bâtiment agricole	1,31 %
Feu de résidence	5,70 %
Sauvetage et recherche en forêt	0,87 %
Désincarcération	2,19%
Accident de la route avec blessé	24,12 %
Appel de premiers répondants	21,49 %

504 visites préventives de résidence (dont 153 non conformes à la règlementation), soit une amélioration de 26 % au cours des trois dernières années.

Participation à la Semaine de la prévention des incendies:

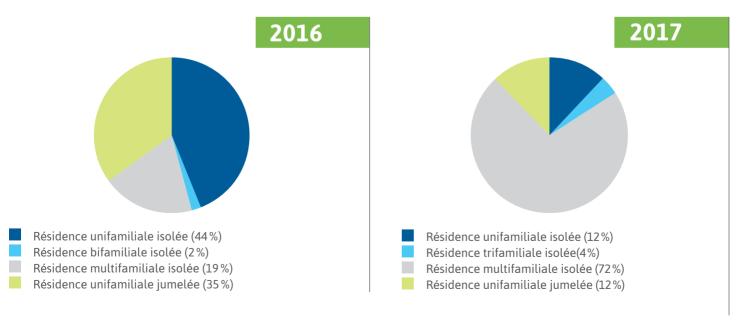
- Inspections des écoles et CPE:
- · Rencontres des enfants en CPE et écoles primaires;
- Visites des résidences pour personnes âgées et exercices d'évacuation;
- Formation des employées des CPE et résidences pour personnes âgées;
- Présence au camp de jour du centre Pierre-Dalcourt.

Participation à diverses activités sur le territoire:

- Fête de l'Halloween :
- · Fêtes au centre Pierre-Dalcourt :
- Course en couleurs;
- Vendredis en Musique;
- Journée des finissants de secondaire 5.

SERVICE D'URBANISME

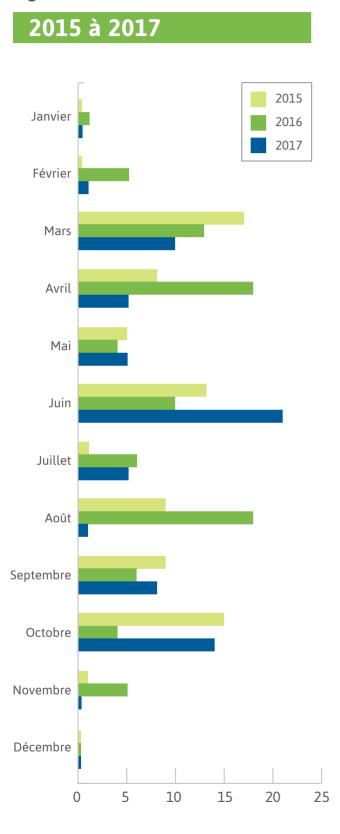
Répartition des constructions résidentielles (par type)





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Unités de logements créées



Valeur déclarée des travaux par type de permis en 2017

TYPES	Valeur des travaux (\$]
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE	7 785 000,00
RÉNOVATION, TRANSFORMATION BÂT. PRINC.	2 658 181,00
AGRANDISSEMENT BÂT. INDUSTRIEL	1 350 000,00
CONSTRUCTION AGRICOLE	1 072 500,00
AGRANDISSEMENT BÂT. PRINCIPAL	1 046 948,00
CONSTRUCTION GARAGE RÉSIDENTIEL	961 232,00
CONSTRUCTION ACCESSOIRE AGRICOLE	862 500,00
CONSTRUCTION COMMERCIALE	600 000,00
AGRANDISSEMENT BÂT. AGRICOLE	530 000,00
AGRANDISSEMENT BÂT. RÉSIDENTIEL	339 248,00
AGRANDISSEMENT BÂT. COMMERCIAL	305 000,00
CONSTRUCTION ACCESSOIRE	228 995,00
INSTALLATION SEPTIQUE	199 463,00
PISCINE CREUSÉE	138 000,00
DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT	111 500,00
RÉNOVATION, TRANSFORMATION ACCESSOIRE	91 600,00
PISCINE HORS SOL	67 170,00
CONSTRUCTION ELEMENT ARCHITECTURAL	58 900,00
ENSEIGNE	49 380,00
TRAVAUX DANS LE LITTORAL ET DANS LA RIVE	39 000,00
PRÉLÈVEMENT D'EAU	35 500,00
AGRANDISSEMENT ACCESSOIRE	18 676,00
SPA	18 500,00
DÉPLACEMENT BÂTIMENT ACCESSOIRE	18 500,00
ABATTAGE D'ARBRES	12 564,00
TRAVAUX EN BANDE RIVERAINE	12 500,00
AGRANDISSEMENT GARAGE RÉSIDENTIEL	3 000,00
ENSEIGNE AMOVIBLE TEMPORAIRE	120,00
USAGE DOMESTIQUE	0,00
MODIFICATION D'USAGE	0,00
COLPORTAGE	0,00
DÉMOLITION ÉLÉMENT ARCHITECTURAL	0,00
USAGE COMMERCIAL	0,00
TOTAL	18 613 977,00



SERVICE DES COMMUNICATIONS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Loisirs

Au cours de l'année 2017, de nombreuses activités ont été proposées. En voici quelques-unes:

- Fête d'hiver et tournoi d'hockey bottine: Environ Défi Santé: 3 activités ont été offertes gratuitement 150 participants
- Journée de ski à Val St-Côme : Réalisée en collaboration avec l'école secondaire de l'Érablière
- Camp de jour de la semaine de relâche: Plus de 25 enfants étaient présents chaque jour
- · Soirée des bénévoles: Plus de 150 bénévoles actifs au sein des différents organismes féliciens ont été remerciés lors de cette soirée thématique « western »

- Félix anime: Plus de 30 animations dans les parcs ont été proposées gratuitement aux familles pendant la période estivale
- Camp de jour estival: Nous avons accueillis 188 enfants au cours de l'été 2017
- Halloween: Animations lumineuses dans le domaine des Beaux-Arts et sur la rue Poirier
- Fête de Noël: Plus de 250 participants

Événements spéciaux en 2017

- Inauguration de la mairie 9 septembre
- Inauguration du nouveau skatepark 26 août

Nouveaux outils de communication

- Nouveau bulletin municipal
- Nouvelle page Facebook

Bibliothèque

- Environ 14 000 visiteurs en 2017
- Abonnés: 2 676, dont 1726 adultes, 433 du milieu scolaire et 517 enfants
- 29 800 prêts de documents
- 2 935 renouvellements
- 1 111 réservations
- Prêts entre bibliothèques: 95 emprunts et 56 prêts
- Acquisition en 2017: 2 695 livres neufs
- Au 31 décembre 2017, nous avions environ 16 400 documents

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Voici guelques réalisations du Service des travaux publics en 2017:

- Début des travaux de construction d'une nouvelle rue avec le réseau d'aqueduc à partir du chemin de Ligne Frédéric
- Début des travaux de réfection du chemin Crevier et une partie du rang Frédéric à partir du chemin Paradis (travaux de drainage et de pavage)
- Compléter les travaux de pavage sur le rang Ste-Marie
- Travaux de bordures, pavage et éclairage de la nouvelle rue Plouffe et sur une section de la rue Bissonnette
- Production en eau potable: réhabilitation et entretien de la source Beaulieu
- Achat d'un camion neuf (10 roues)



Afin de favoriser une consommation responsable, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a instauré la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette dernière exige des municipalités qu'elles mettent en place une série de mesures afin d'atteindre les objectifs provinciaux d'économie d'eau potable.

Le bilan de 2016 de Saint-Félix-de-Valois indique une consommation unitaire supérieure au 1er quartile canadien.

Concrètement, cela signifie que nous utilisons 453 litres d'eau par personne par jour, ce qui est plus que la moyenne canadienne qui est de 390 litres d'eau par personne par jour.

Ainsi, il y aura une surveillance accrue dès le printemps pour faire respecter la réglementation en vigueur. Les détails sont disponibles sur notre site Web, sous l'onglet EAU POTABLE.

Nous invitons tous les Féliciens et Féliciennes à utiliser l'eau potable de manière responsable.

Quelques astuces pour réduire la consommation d'eau à la maison



Évitez d'actionner la chasse d'eau inutilement:



Privilégiez une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain;



Remplissez un pichet d'eau et mettez-le au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau de votre robinet:



Plusieurs autres conseils sont disponibles sur notre site Web.



Utilisez un balai pour nettoyer les trottoirs et les entrées extérieures:



Ne laissez pas couler l'eau d'un boyau d'arrosage inutilement;



Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie;

Saviez-vous

qu'une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à

550 litres d'eau par jour? Cette fuite peut représenter un gaspillage de

20 000 litres d'eau potable en un an seulement.

Saviez-vous

qu'à l'échelle mondiale, le Canada vient au deuxième rang après les États-Unis pour la quantité d'eau utilisée par habitant. La moitié de ce volume d'eau est gaspillé par les robinets qu'on laisse couler, les fuites, l'arrosage excessif des pelouses, etc.



Saviez-vous

qu'une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente

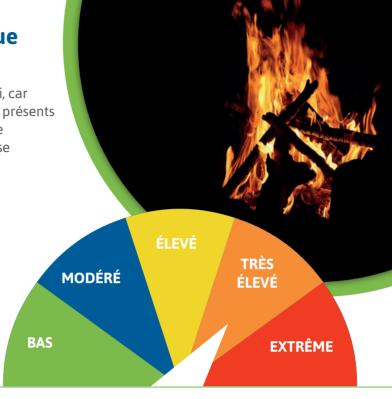
9 540 litres d'eau par année.



Feux à ciel ouvert domestique

Pourquoi être prudent au printemps?

 Le danger d'incendie est accru en avril et mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, la verdure n'est pas encore installée. Le sol sec favorise donc la propagation du feu.



INDICE D'INCENDIE

- L'indice d'incendie ou indice-ô-mètre n'est disponible qu'à partir de la mi-mai. Les résidents ne connaissent donc pas le niveau de danger d'incendie.
- Le danger d'incendie lié aux petits combustibles fluctue rapidement en zone périurbaine. En forêt, il grimpe progressivement et diminue lorsqu'il y a des pluies significatives. Même si le danger est bas ou modéré en forêt, il peut être élevé en zone périurbaine.

Avant le brûlage

- Il est interdit par la Loi sur la qualité de l'environnement de brûler des matières résiduelles à ciel ouvert, même pour les récupérer en partie. Il est toutefois permis de brûler des branches, des arbres et des feuilles mortes.
- Il est interdit de brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures.
- Il faut obtenir un permis de brûlage auprès du Service incendie en prévoyant un délai d'au moins 24 heures.
- Consultez l'indice-ô-mètre de la SOPFEU. On ne devrait pas faire de feu en période de sécheresse, soit lorsque cet indice est élevé, très élevé ou extrême. Il est plus facile de perdre le contrôle d'un feu lors d'une journée chaude, venteuse ou sèche.
- S'assurer de la présence d'équipement d'extinction, de personnel suffisant et d'une surveillance constante par une personne de 18 ans et plus, dès le début du brûlage jusqu'à l'extinction finale.

Prévention incendie

Le Service de sécurité incendie informe les citoyens qu'il y aura, comme à tous les ans, des pompiers de la brigade qui effectueront des visites de prévention.

La prévention résidentielle est échelonnée sur une période de 5 ans. Cette année, les visites seront effectuées dans le secteur du chemin Barrette, du rang Castle D'Autray, de l'avenue Beaulieu, du Plateau Ramsay, du domaine Emery et dans les autres rues avoisinantes de la rue Poirier.

Dû au nombre important de foyers à visiter chaque année, soit 500, les visites vont débuter dès la fonte des neiges. Elles vont se poursuivre tout au long de l'année jusqu'à ce que la totalité des résidences soient visitées.



Travaux à venir en 2018

Plusieurs travaux de réfection de voirie (restructuration du chemin et pavage), d'aqueduc et d'égouts sont prévus à l'été 2018. Voici les principaux:

- Chemin de Joliette (de la rue Principale à la rue Coutu). Les travaux seront réalisés avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ);
- Chemin Barrette (de la rue Principale à avant le chemin de fer). Les travaux seront réalisés avec le MTQ;
- · Les rues Barrette, Aubin et Dufresne;
- Rue de l'Église ;
- L'avenue du Parc.

Les détails concernant les travaux seront affichés sur notre site Web, sous l'onglet INFO-TRAVAUX.



Nids-de-poule

Avec l'arrivée du printemps viennent les nids-de-poule. Lorsque vous circulez sur des routes numérotées et que vous voulez signaler des nids-de-poule ou autres réparations, c'est auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) que vous devez le faire. Vous pouvez joindre la personne responsable en composant le 450 759-5661.

Pour les autres rues de la Municipalité, vous pouvez communiquer avec le Service des travaux publics au 450 889-5589, poste 7722.

Réduction des déchets

La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois a pris l'orientation de réduire le nombre de déchets produits sur son territoire. Ainsi, depuis plusieurs années, le compostage et le recyclage sont mis de l'avant. C'est pourquoi le bac noir n'est ramassé qu'une fois par deux semaines et qu'il a une capacité de 240 litres.

Journée de l'arbre

Cette année, la Journée de l'arbre aura lieu le samedi 12 mai. Les activités se dérouleront à l'écocentre (4400, rue Beaudry), dès 8 h. Surveillez le site Web et la page Facebook de la Municipalité pour connaître tous les détails de cet évènement.



Printemps 2018

Activité	Clientèle	Durée	Heure	Coût	Lieu	
Tennis (parent-enfant)	4 et 5 ans		9 h 30 à 10 h 30	50\$	Parc Pierre-Dalcourt	
	6 à 8 ans	Les samedis, 6 semaines	10 h 30 à 11 h 30			
Saute, cours	3 et 4 ans (parent-enfant)	Les mercredis, 6 semaines	17 h 30 à 18 h 10	25\$	Parc Pierre-Dalcourt	
et bouge!	5 à 7 ans		18 h 15 à 19 h	23.4		
Initiation à la planche à roulettes	5 ans et +	Les mardis, 6 semaines	18 h 15 à 19 h	50\$	Parc Pierre-Dalcourt	
Trucs et atelier libre de planche à roulettes	Ouvert à tous	Le mardi 12 juin	19 h à 21 h	Gratuit	Parc Pierre-Dalcourt	
Frédéric Bernier sera sur place pour donner des trucs et montrer des techniques.						
Tennis	9 à 15 ans	Les jeudis, 6 semaines	18 h à 19 h 30	80\$	Parc Pierre-Dalcourt	
	16 ans et +		19 h 30 à 21 h	000		
Hula hoop	12 ans et plus	Les mardis, 6 semaines	19 h à 20 h	60\$	Centre Pierre-Dalcourt	
Yoga extérieur	16 ans et +	Les mercredis, 6 semaines	18 h à 19 h	50\$	Terrain avoisinant l'église	
Inscriptions: En ligne: avant le 20 avril au www.st-felix-de-valois.com, sous l'onglet LOISIRS. Par téléphone: auprès de Mme Caroline Bazinet au 450 889-5589, poste 7762.						

Emplois étudiants

Aide-animateur/Aide-animatrice au camp de jour Animateur/Animatrice au camp de jour Préposé/Préposée aux parcs et installations Animateur/Animatrice parc et culture

Consultez le site Web de la Municipalité au www.st-felix-de-valois.com, sous l'onglet EMPLOI, pour connaître les tâches, responsabilités et exigences liées à chacun des postes.

La date limite pour postuler est le **jeudi 29 mars** à **16 h 30**. Les demandes doivent contenir une lettre de présentation et un curriculum vitae. Elles doivent être envoyées par courriel à loisirs@st-felix-de-valois.com ou déposées à la mairie (600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois, JOK 2M0). Information: 450 889-5589, poste 7762.



LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE



Défi Santé

Tout au long du mois d'avril, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs: manger mieux, bouger plus et améliorer votre équilibre de vie. Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant! En solo, en famille ou en équipe, inscrivez-vous dès maintenant au **www.defisante.ca**.





Activités proposées par la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

Tous les mardis, du 3 au 24 avril: Marche en famille

Tous les membres de la famille sont invités à venir marcher avec nous dès 16 h. Les départs auront lieu au centre Pierre-Dalcourt et la marche se fera en sécurité dans les rues avoisinantes.

Le jeudi 12 avril à 18 h 15: Sculpture de fruits

Venez prendre votre dessert avec nous. Nous concocterons, individuellement, une sculpture de fruits, afin de se sucrer le bec tout en s'amusant. Il est primordial de vous inscrire pour y participer au 450 889-5589, poste 7762.

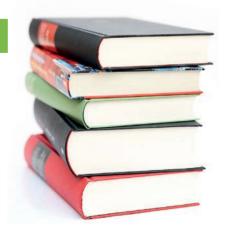
Le mardi 17 avril à 19 h: Essai gratuit Hula hoop.Offert à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus.





BIBLIOTHÈQUE

Une heure du conte en lien avec Pâques aura lieu le **samedi 24 mars à 10 h** à la bibliothèque municipale (4863, rue Principale). Une vente de livres usagés aura lieu à la bibliothèque municipale le samedi 14 avril, de 9 h à 13 h.



On s'affiche!

La Municipalité a procédé en janvier 2018 à l'adoption de nouvelles dispositions concernant les enseignes temporaires afin de permettre, entre autres, l'affichage lors d'évènements commerciaux spéciaux et de période de recrutement de personnel.

Avant tout projet d'enseigne, venez rencontrer le Service d'urbanisme, car ce dernier vous informera des normes à respecter afin d'obtenir un certificat d'autorisation et ainsi, pouvoir procéder à l'installation de votre enseigne.

Verdir nos espaces libres: c'est permis!

En effet, toute la surface libre du terrain doit être aménagée de plantation à l'exception des massifs de végétation naturelle ayant été préservés.

De plus, dans certaines zones résidentielles, on doit obligatoirement retrouver un arbre en permanence entre la façade de la résidence et la rue.

Communiquez avec le Service d'urbanisme afin de connaître les normes relatives à l'aménagement paysager et même connaître les essences d'arbres à privilégier.

Les abris d'auto temporaires

Nous vous rappelons que vous devez démonter et remiser votre abri d'auto temporaire (toile et structure) avant le 15 avril de chaque année.

Construction et rénovation

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, vous devez vous assurer que votre projet respecte les règlements municipaux. Nous vous invitons à communiquer avec le Service d'urbanisme qui pourra répondre à vos questions, vérifier si vous avez besoin d'un permis et vous assurer de la conformité de vos travaux.

Saviez-vous

que des aménagements paysagers doivent être réalisés dans les espaces libres d'activités ou de construction?



